



« **LE LIEN** » 13-2016

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE FAVIERES 77 Rue de l'église

Tel : 03 22 27 00 93

Les moutons de la baie.

De mémoire de Picard, il y a toujours eu des moutons en baie de Somme. Depuis quelques années l'élevage s'est développé suite à l'obtention d'une AOC en 2006. Les agneaux doivent pâturer un minimum de 75 jours sur les mollières avant d'être abattus. La viande commercialisée sous la marque « Estran », uniquement de Juillet à Février provient des agneaux de l'année. La flore saline (en particulier la puccinelle) et iodée de ces endroits recouverts par la mer donne une viande d'un grain fin prisée des restaurateurs.

J-P Lasalle



Des réponses

Il émerge quelques fois des remarques quant au fait que les résidents des Prairies de la Mer ne paieraient pas la taxe d'habitation.

C'est vrai, les établissements de plein air comme le PRL ne sont pas assujettis à la taxe d'habitation mais la taxe de séjour forfaitaire qui revient en grande partie à la commune. C'est une autre manière de payer l'impôt ; à ceci s'ajoute également le règlement du traitement des déchets ménagers directement à Veolia.

Par exemple en 2015, pour une parcelle de 200 m², la taxe de séjour s'élève à environ 212 EUR + contribution aux ordures ménagères.

Alors chers concitoyens, chacun d'entre nous contribue à participer à l'effort collectif, personne n'est oublié par nos "Chers dirigeants"....

A la demande d'un faviérois, nous vous signalons qu'un long métrage « A deux heures de Paris » a été réalisé pour le début du tournage à « la ferme des paons » à Favières chez Monsieur Lasalle Jean Pierre au mois de janvier dernier.

Manifestations à venir :

Le Samedi 18 juin à partir de 19 heures : **FETE DE LA MUSIQUE** animée par Hervé DELOHEN organisée par le Comité des Fêtes. Repas suivi du Feu de la Saint Jean (Réservation au 03 22 27 03 14 ou 06 26 49 99 45)

Le Dimanche 03 juillet à 16 Heures 30 à La Chapelle du Hamelet : Concert Lyrique par l'ensemble « AN DIE MUSIK »

Le Mercredi 13 juillet : Repas « Moules Frites » -- **BAL POPULAIRE** de 19 heures à 01 heure. Feu d'artifice à 23 heures (Parking de l'Eglise)

Le dimanche 24 juillet : **FETE PICARDE** organisée par l'association « Un Nouveau Souffle »

Le Dimanche 21 aout : Réderie / Brocante – Secteur de la Mairie (Inscription à la Mairie Tel : 03 22 27 00 93 – 1€ le mètre)

Du 10 au 18 septembre : 2^{ème} salon des peintres. Nous vous en parlerons un peu plus tard dans un prochain lien

EXPO PHOTOS DU 10 AU 18 SEPTEMBRE 2016



La Mairie de Favières organise sa première « Expo Photos » du 10 au 18 septembre 2016 en partenariat avec Madame Michèle BOULANGER et Monsieur Jean Pierre GALHAUT.

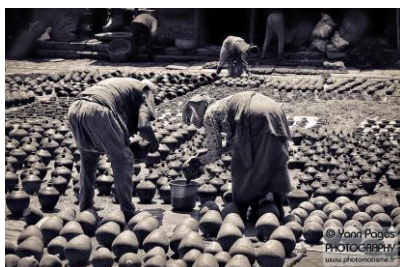
Nous recherchons des photos anciennes en Noir et Blanc (seules les copies seront exposées). Nous avons décidé de ne pas choisir de thème particulier. Toutes photos de classe, moisson, personnage, portrait, évènements familiaux ... seront les bienvenues.

Vous pouvez nous faire parvenir vos photos à la mairie ou nous contacter pour que l'on vienne les chercher (Tél mairie 03 22 27 00 93).

Nous aimerions avoir les documents pour le 31 juillet 2016.

Un concours gratuit ouvert à tous sera proposé : la photo mystère. De nombreux lots sont à gagner. Le tirage aura lieu à la fin de l'exposition.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de votre participation.



Des visites dans notre joli village :

- « La balade du Scorpion » : Rando VTT ou marche qui emprunteront les chemins et routes de la commune le 07 août prochain
- L'union sportive de Samer organise sa randonnée cyclotourisme le samedi 18 juin

Pratique :

- Ci-joint un document MEMO-TRI concernant le tri sélectif

Concours villages Fleuris

Pour la deuxième année, la commune se lance dans le concours des villages fleuris.

Vous avez toujours la possibilité de vous inscrire au concours « maisons fleuries » que nous organisons. (Inscription à la Mairie). Comme l'année passée, tous les inscrits seront récompensés.

Voilà les beaux jours, l'Equipe Municipale vous souhaite de vivre un bel été avec vos proches.

